

A M. le Monsieur;

N. 423.

Paris le 12. Dec. 1662.

Voyez votre Parlement assemble, et voyez <sup>neuf</sup> votre  
 importun, ~~qu'il~~ auquel il a pleu au Roy & Monsieur  
 le Cardinal: et a vous Messieurs, de <sup>promettre</sup> ~~accorder~~ par  
 divers fois qu'en cette Assemblée l'on auroit soin  
 des interits de S. A. Le Monseigneur. Je vous  
 supplie la dessus dans les memes termes dont  
~~je vous ay~~ <sup>je vous ay</sup> ~~ecrit~~ <sup>led. de signifier</sup> ~~le~~ <sup>le</sup> ~~Cardinal~~ <sup>le</sup> ~~le~~ <sup>le</sup> ~~le~~ <sup>le</sup>  
 est. Et aujourd'uy et bien agitez, ~~il me~~ <sup>il me</sup> ~~lieral~~ <sup>non</sup>  
~~lieral~~ <sup>sed</sup> ~~causam~~ <sup>causam</sup> ~~protigui~~ <sup>protigui</sup>, aussi bien  
 de loix que de frons, puis que je ne scaurois s'euir  
 en deux ~~heures~~ <sup>lieux a la fois</sup>, et que jusqu'icy on a  
 multipliee affaire d'Orange m'accrode icy,  
 quoy que fort utile. un peu dans l'esperance  
 de m'en voir sortir par une fenestre qui, peut  
 estre, ne vous deplaira pas. Pour nos  
 propositions en Ang<sup>le</sup>. Monsieur, je puis vous  
 dire de verite qu'auant mon depart de la,  
 plusieurs Membres de l'une et l'autre Chambre  
 m'ont assure, <sup>cordialement</sup> que S. M. venant a proposer  
 la chose de la bonne sorte ~~il n'y auroit~~  
 y considerer sans difficulte, ~~mesme que si~~  
~~il y en avoit~~ <sup>il y en avoit</sup> ~~il y en avoit~~ <sup>il y en avoit</sup> ~~il y en avoit~~ <sup>il y en avoit</sup>  
~~il y en avoit~~ <sup>il y en avoit</sup> ~~il y en avoit~~ <sup>il y en avoit</sup> ~~il y en avoit~~ <sup>il y en avoit</sup>  
 Interits, n'y ayant rien de si raisonnable  
 que d'en dire charge le Prince d'Orleans, qui les  
 a dit a tout son bras a son extreme pite  
 et incommodite. Je vous supplie bien  
 Monsieur, d'en vouloir confier avec led.  
 Seigneur Cardinal, et de faire en sorte que  
 cette seconde occasion ne s'en aille perdue comme

a faire la première. Nous nous en rapportons prin-  
cipalement sur la grande affection qu'il vous a-  
vois pour le bien et avantage  
de la Maison d'Orange, de par laquelle j'ay eu  
l'honneur de vous dire des choses, qui vous ont  
servi de très-véritables effets, aussi assurés  
que je suis et toujours tarderai ~~tant~~ de  
vous en rendre la grâce d. A. de la Haye.

prova  
a -  
ndag  
ee  
sm  
m  
de

M. D. W.

Faint, illegible handwriting, possibly a signature or header, located at the top of the page.

1700